

Département
Pas-de-Calais
Canton
Noeux-les-Mines
Commune
<b>HERSIN-COUPIGNY</b>

N° 23-149

**ARRETE DU MAIRE**

**ARRETE DE REGLEMENT  
DE CIRCULATION TEMPORAIRE**

Le Maire d'HERSIN-COUPIGNY

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales modifiée ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4 ;

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1 et suivant, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I - quatrième partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée ;

Vu la demande de ROCH SERVICE, 2 RUE DU PETIT ALBI, 95807 CERGY, à effet d'entreprendre les travaux de contrôle mécanique d'éclairage sis, rue Romain Rolland et place de la Liberté 62530 HERSEN-COUPIGNY

Considérant qu'il y a lieu de prendre des dispositions pour faciliter l'exécution de ces travaux,

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La circulation sera restreinte et le stationnement interdit au droit de l'ouvrage du 08 janvier 2024 au 22 janvier 2024 pour permettre l'exécution des travaux susmentionnés.

**ARTICLE 2** : Cette restriction obligera en :

- Une réduction de la vitesse,
- La mise en place de la signalisation adaptée, par du personnel à chaque extrémité du chantier

**ARTICLE 3** : La signalisation réglementaire sera mise en place par les soins et aux frais de l'entreprise chargée d'exécuter les travaux.

**ARTICLE 4** : Madame la responsable des Services Techniques Municipaux, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Hersin-Coupigny sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Hersin-Coupigny  
Le 22 décembre 2023

Publié le :



Le Maire  
Jean-Marie CARAMIAUX



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Ministère chargé  
des transports

## Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024'01

<b>Le demandeur</b>	Particulier <input type="checkbox"/>	Service public <input type="checkbox"/>	Maitre d'œuvre ou conducteur d'opération <input type="checkbox"/>	Entreprise <input checked="" type="checkbox"/>
Nom :	Prénom :			
Dénomination :	Représenté par : B. TORRES			
Adresse Numéro :	S	Extension :	Nom de la voie : Rue du petit Albi	
Code postal	31280	Localité :	Cenay	
Téléphone	01 30 75 20 15	Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____		
Courriel :	benoit_torres @ rochservice.com			
Si le bénéficiaire est différent du demandeur				
Nom :	Prénom :			
Adresse Numéro :	Extension :	Nom de la voie :		
Code postal	_____	Localité :	Pays :	
Téléphone	_____	Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____		
Courriel :	@			

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n°	Route nationale n°	Route départementale n°	Voie communale n°
Hors agglomération <input type="checkbox"/>		En agglomération <input type="checkbox"/>	
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application :	+ <input type="checkbox"/>	Point de Repère (PR) routier de fin d'application :	+ <input type="checkbox"/>
Adresse Numéro :	Extension :	Nom de la voie :	
Rue Romain Rolland et Place de la liberté			
Code postal	62530	Localité :	Hesdin Couquigny

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Contrôle mécanique d'éclairage Chantier mobile (10min/mal)		

Date prévue de début des travaux : 08.01.2024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 15

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) :	15	Date de début de réglementation	08.01.2024
Restriction sur section courante <input type="checkbox"/>	Restriction sur bretelles <input type="checkbox"/>		
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation <input type="checkbox"/>	Sens des Points de Repères (PR) croissants <input type="checkbox"/>		
Sens des Points de Repères (PR) décroissants <input type="checkbox"/>		Fermeture à la circulation <input type="checkbox"/>	
		Basculement de circulation sur chaussée opposée <input type="checkbox"/>	
Circulation alternée : Par feux tricolores <input type="checkbox"/>	Manuellement <input checked="" type="checkbox"/>		
Restriction de chaussée :			
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) <input type="checkbox"/>	Emplâtement sur chaussée <input type="checkbox"/>	largeur de voie maintenue	3
Suppression de voie <input type="checkbox"/>	nombre de voie(s) supprimée(s)		

**Interdiction de :**

Circuler  
 Véhicules légers  
 poids lourds

Stationner  
 véhicules légers  
 poids lourds

Dépasser  
 véhicules légers  
 poids lourds

Vitesse limitée à :    km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**Le demandeur  Une entreprise spécialité 

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal        Localité : ..... Pays : .....Téléphone        Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :       

Courriel : ..... @ .....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup> J'atteste de l'exactitude des informations fournies Fait à : ... Le : 21, 12, 2013Nom : TORREZ Prénom : Enoch Qualité : Respo. des opérations**ROCH SERVICE SAS**

Immeuble APSARA  
 5, rue du Petit-Albi - BP 98431  
 95807 Cergy-Pontoise Cedex  
 Tél. 01 30 75 80 10 - Fax 01 30 75 80 13

PLACE DE LA LIBERTE

RUE ROMAIN ROLLAND



